



Maître d'Ouvrage
Mairie de FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE
AMO : S.A.R.L VERDIS



Création de la déviation de la route traversant le Chef-Lieu de Fontcouverte-La-Toussuire (R.D. N°78)

hydrétudes
Groupe **altéreo**

N° de référence : ARI 23-073

Version 1.0



eau et territoires durables

Suivi et visa du document

Maître d'ouvrage

Fontcouverte-La-Toussuire
Tel : 04 79 56 71 57

AMO

S.A.R.L VERDIS
58 Chemin de la Ficologne
73190 SAINT-BADOLPH
Tel : 04 79 28 31 62

Opération

Création de la déviation de la route traversant le Chef-Lieu de Fontcouverte-La-Toussuire (R.D. N°78)
ARI 23-073
Lionel GUITARD

Emetteur

HYDRETUDES - Centre technique principal
815, route de Champ Farçon
74370 ARGONAY
Tél : 04.50.27.17.26
Mail : contact@hydretudes.com

Document

Annexes Demande d'examen au cas par cas
Juin 2024

Indice	Date	Mise à jour	Rédigé par	Vérifié par
1	05/2024	Version 1.0	M.HOUSSAY	L.LHOSTE
2				
3				
4				
5				

Sommaire

1.	ANNEXE 2 : PLAN DE SITUATION	4
2.	ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DU SITE	6
3.	ANNEXE 4 : SITUATION VIS-A-VIS DES SITES NATURA 2000	11
4.	ANNEXE 6 : NOTICE ENVIRONNEMENTALE	12
4.1.	Préambule.....	12
4.2.	Notice descriptive des aménagements	12
4.2.1.	Contexte et objectifs du projet	12
4.2.2.	Caractéristiques techniques du projet	12
4.3.	Analyse de l'état initial de l'environnement.....	13
4.3.1.	Milieu physique	13
4.3.1.1.	Contexte climatique.....	13
4.3.1.2.	Contexte géologique.....	14
4.3.1.3.	Contexte hydrogéologique.....	15
4.3.1.4.	Contexte hydrographique	16
4.3.1.5.	Risques naturels	17
4.3.2.	Milieu biologique	17
4.3.2.1.	Milieu aquatique	17
4.3.2.2.	Zonages environnementaux.....	17
4.3.2.3.	Zones humides	21
4.3.2.4.	Enjeux écologiques	21
4.3.2.5.	Corridors écologiques.....	23
4.3.3.	Environnement humain	24
4.3.3.1.	Activité agricole.....	24
4.3.3.2.	Eau potable : captages AEP	24
4.3.3.3.	Occupation des sols.....	25
4.3.3.4.	Patrimoine bâti	26
4.3.3.5.	Sites et sols pollués.....	26
4.3.3.6.	Trafic routier et circulations.....	27
4.4.	Synthèse des enjeux et mesures ERCA pouvant être appliquées	28
4.4.1.	Synthèse des enjeux.....	28
4.4.2.	Mesures « ERA » pouvant être appliquées	29
5.	ANNEXE 7 – PIECES GRAPHIQUES	1

Liste des figures

Figure 1 - Localisation du projet (1/ 25 000).....	5
Figure 2 - Prises de vues (Photos : HYD, 02/2024).....	10
Figure 3 - Localisation des sites Natura 2000 à proximité de la zone d'étude.....	11
Figure 4 : Evolution des températures à Jarrier, commune voisine de Fontcouverte-La-Toussuire (INFOCLIMAT).....	13
Figure 5 : Précipitations moyennes par mois à Jarrier ces 6 dernières années (INFOCLIMAT)	14
Figure 6 - Carte géologique au niveau de la zone d'étude (Feuille Saint-Jean-de-Maurienne n°774)	15
Figure 7 - Réseau hydrographique (BDTOPAGE, IGN)	16
Figure 8 - Localisation des zonages réglementaires à proximité de la zone d'étude.....	18
Figure 9 - ZNIEFF à proximité de la zone d'étude.....	20
Figure 10 - Habitats naturels présents sur la zone d'étude (INGROPE, 2014)	22
Figure 11 - SRCE Rhône-Alpes.....	24
Figure 12 - Localisation des captages d'eau sur la commune de Fontcouverte-la-Toussuire (Atlas santé - Cart'Eaux).....	25
Figure 13 - Occupation du sol au niveau de la zone d'étude (CLC, 2019)	25
Figure 14 - Zonages patrimoniaux à proximité de la zone d'étude (Source : Atlas des patrimoines).....	26

Liste des tableaux

Tableau 1 - Synthèse des effets du projet.....	28
Tableau 2 - Synthèse des mesures « ERCA » pouvant être appliquées.....	29

1. ANNEXE 2 : PLAN DE SITUATION

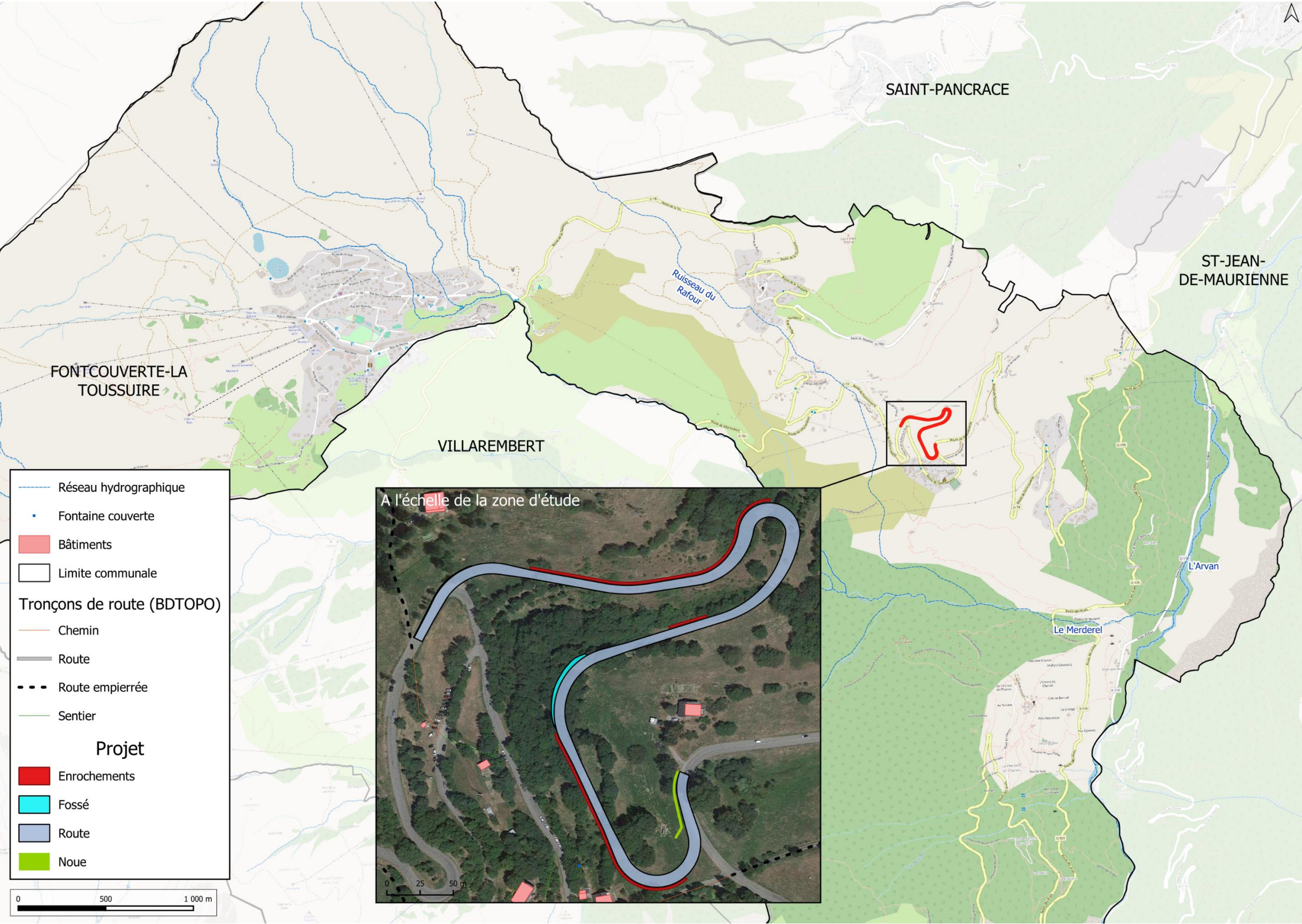


Figure 1 - Localisation du projet (1/ 25 000)

2. ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DU SITE

Photo 1



Photo 2

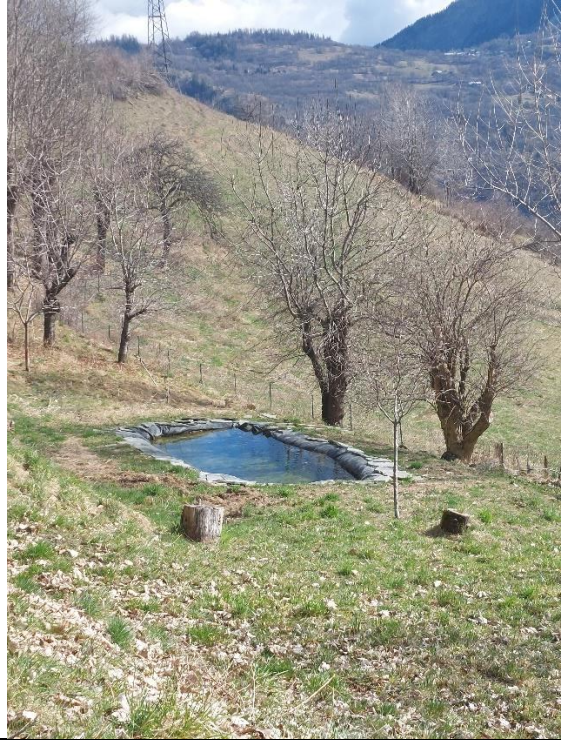


Photo 3

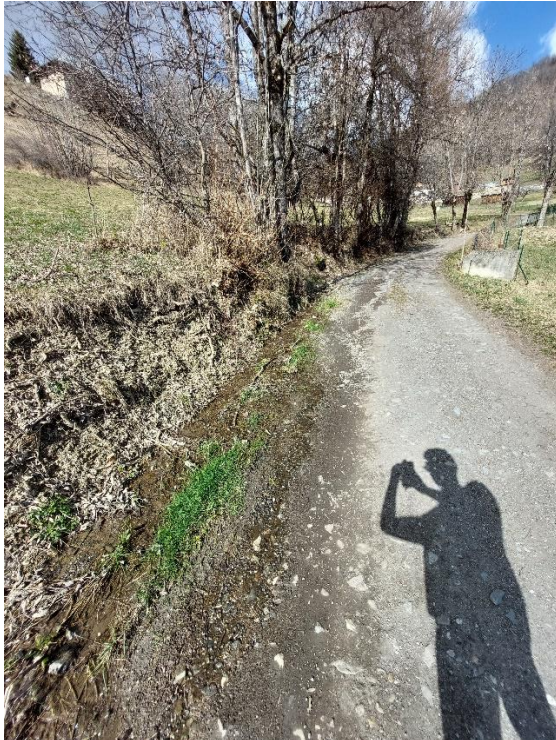


Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9



Photo 10



Photo 11



Photo 12



Photo 13



Photo 14



Photo 15



Photo 16



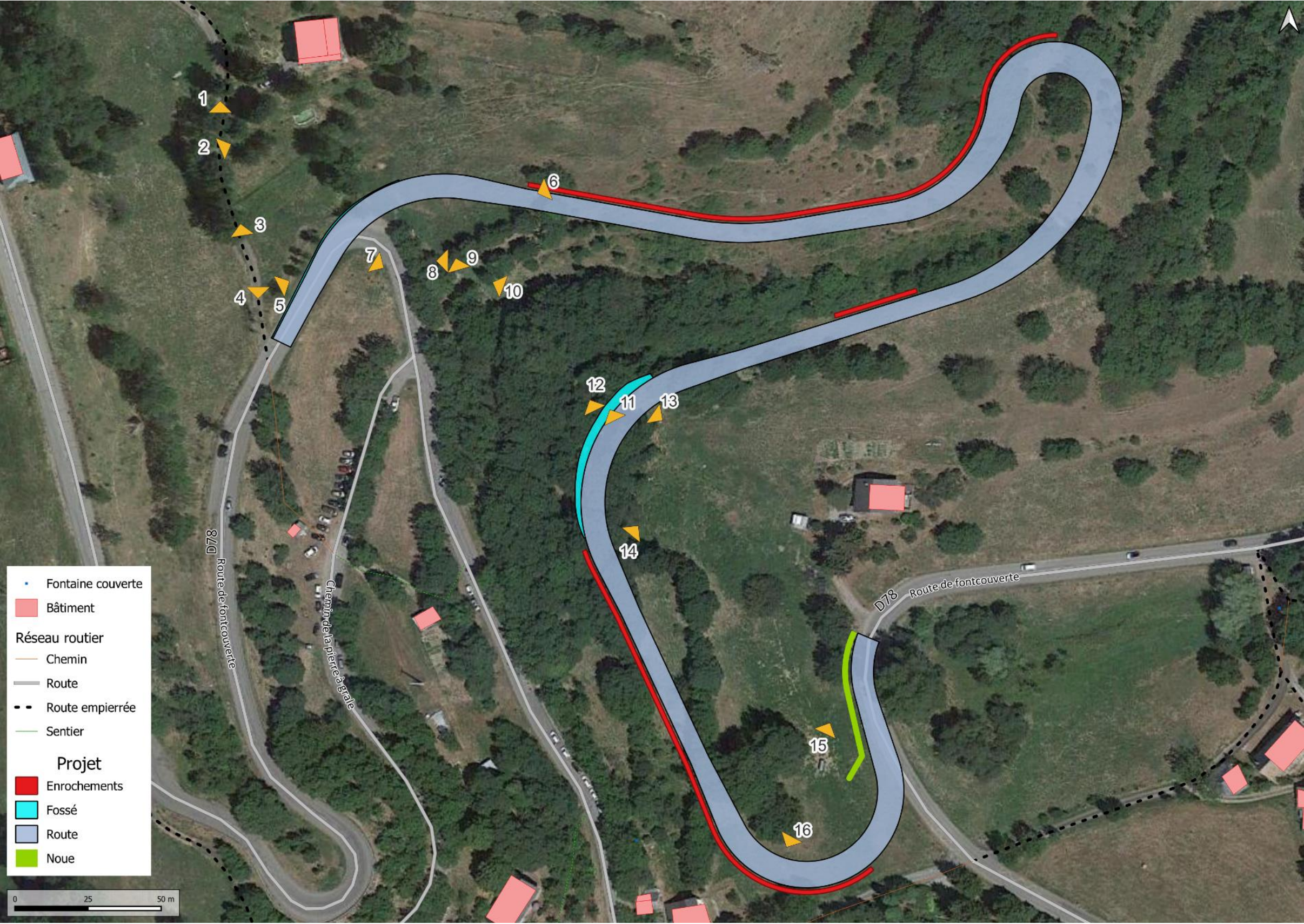


Figure 2 - Prises de vues (Photos : HYD, 02/2024)

3. ANNEXE 4 : SITUATION VIS-A-VIS DES SITES NATURA 2000

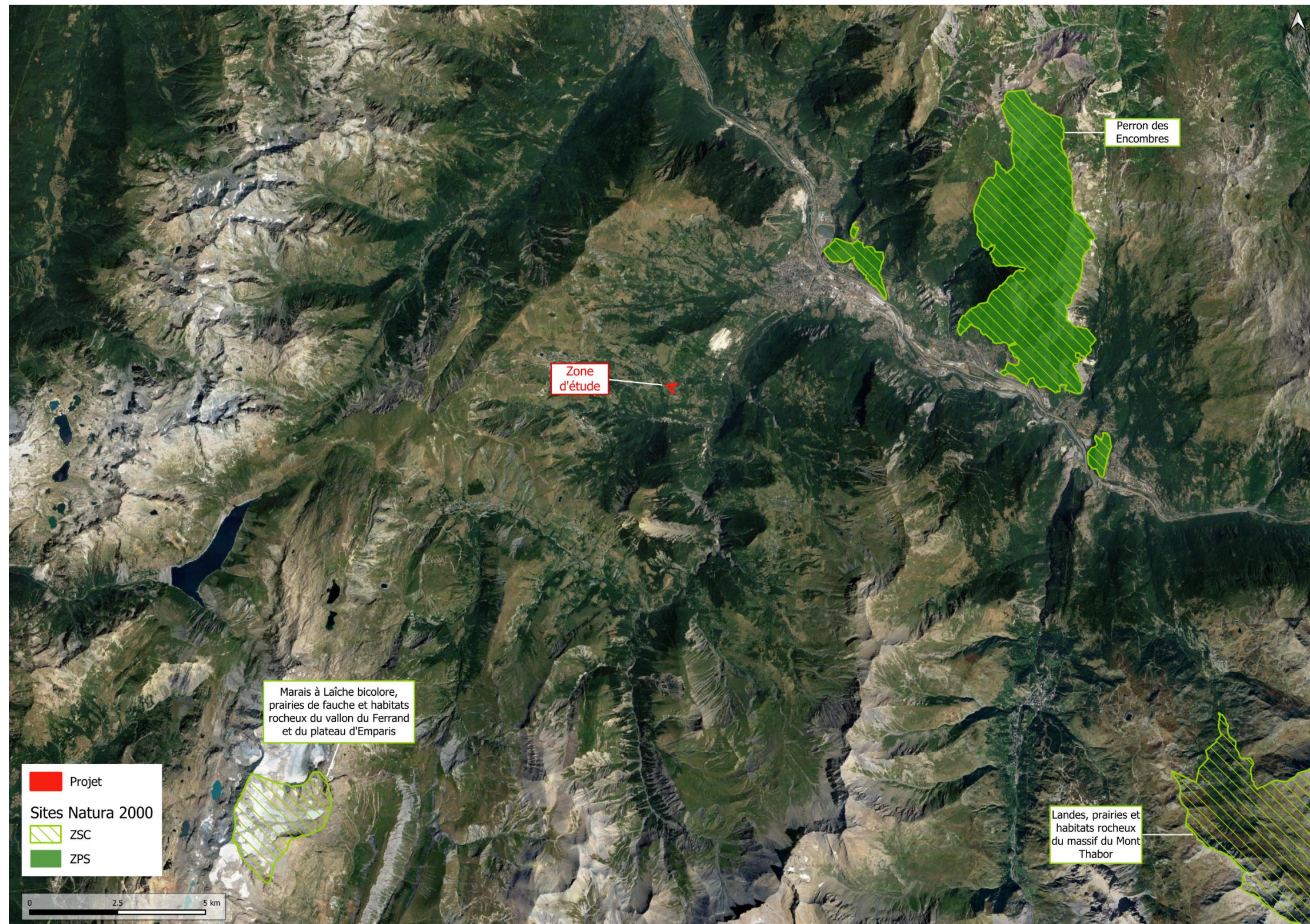


Figure 3 - Localisation des sites Natura 2000 à proximité de la zone d'étude

4. ANNEXE 6 : NOTICE ENVIRONNEMENTALE

4.1. Préambule

La zone d'étude se situe sur la commune de Fontcouverte-la-Toussuire, en Savoie, dans la vallée de la Maurienne à environ 80 km de Chambéry.

Plus précisément, elle s'inscrit le long de la RD78 qui permet de relier Saint-Jean-de-Maurienne aux stations de ski de La Toussuire et Le Corbier.

La Commune est située en rive gauche de l'Arvan, à environ 1 160 m d'altitude en moyenne et présente une superficie d'environ 2 142ha. Elle est située entre les Communes de Jarrier, Saint Pancrace et Saint Jean d'Arves.

Afin de répondre aux enjeux de déviation de la R.D. au niveau du Chef-lieu, la commune, assistée de l'Unité Territoriale de Maurienne, a engagé des études de recherche de tracé en 2009. Après analyse comparative des différentes solutions, une des esquisses a été retenue comme tracé de référence sur la base duquel une consultation de maîtrise d'œuvre complète a été lancée à l'automne 2009.

Des études d'avant-projet ont été réalisées en 2012. Une procédure de D.U.P. a été engagée en 2013 sur la base du tracé retenu. Une étude d'impact a été menée en 2014 afin d'alimenter le dossier de D.U.P. La procédure de D.U.P. a finalement abouti en 2023. La commune est désormais propriétaire des terrains dans l'emprise du projet.

4.2. Notice descriptive des aménagements

4.2.1. Contexte et objectifs du projet

Le Chef-lieu de la commune de Fontcouverte la Toussuire est traversé par la route départementale 78 qui permet de desservir les stations de la Toussuire et du Corbier. Cette traversée engendre un trafic important lors des week-ends et vacances d'hiver. De plus, la configuration de la voirie actuelle au sein du Chef-lieu et son gabarit posent un problème notamment lors de croisement de véhicules lourds (bus, camions...)

La largeur de la route départementale dans la traversée du chef-lieu, contrainte notamment par la densité du bâti, varie de 5,00 m à 5,50 m et son tracé en courbe ne permet pas toujours le croisement des véhicules lourds et des autocars.

Afin d'apaiser la circulation au sein du Chef-lieu et lui redonner son caractère rural, la commune a décidé d'engager une opération de déviation de ladite RD en amont du Chef-lieu afin d'éviter le passage de véhicules au sein du centre Bourg.

4.2.2. Caractéristiques techniques du projet

La déviation de la RD78 prévoit :

- L'aménagement d'un nouvel itinéraire à l'écart du Chef-lieu sur environ 800m. La chaussée aura une largeur de 6,50 m (2x3,25m) bordée côté amont par un caniveau circulaire de 0,80m avec une tranchée drainante et côté aval par un accotement de 1,50m ;
- L'aménagement de murs de soutènement (environ 830 mètres) ;
- Le raccord à l'amont et à l'aval du Chef-lieu via deux carrefours en T,

- Des caractéristiques géométriques adaptées à une route en relief difficile ;
- Création d'un fossé d'environ 30 cm de largeur de fond (500l/s) pour favoriser le passage de l'eau de ruissellement de surface au niveau du carrefour de la dérivation routière ;
- Création d'un fossé d'environ 30 cm de largeur de fond (500l/s) et d'une noue végétalisée afin de favoriser la dispersion de l'eau de ruissellement de la combe de sorte à ne pas aggraver la débitance dans le champ aval.

4.3. Analyse de l'état initial de l'environnement

4.3.1. Milieu physique

4.3.1.1. Contexte climatique

Fontcouverte-La-Toussuire, située à près de 1180 m d'altitude, est soumise à un climat à tendance montagnard et ensoleillé, versant Sud-Est, typique des vallées de la basse Maurienne, et Tarentaise. En partie protégé par la chaîne de Belledonne des perturbations de front Atlantique dominant, il bénéficie d'une pluviométrie modérée environ de 830 mm par an (basée sur la station de Jarrier entre 2018 à 2023, située à une 10aine de km, et une à une altitude proche de 1200 m). Sur ces six dernières années, plus représentatives des changements climatiques qui s'opèrent dans les Alpes, la température moyenne a varié de 1.4 °C à 18.7 °C entre le mois de Janvier et Juillet, cf. graphique ci-dessous INFOCLIMAT.

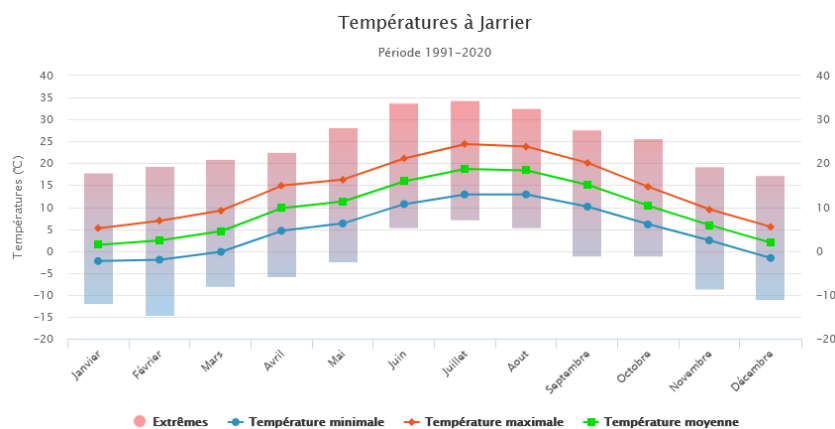


Figure 4 : Evolution des températures à Jarrier, commune voisine de Fontcouverte-La-Toussuire (INFOCLIMAT)

Les précipitations semblent entre autres inégalement réparties entre les différents mois de l'année, inégalité renforcée par la faible taille de l'échantillon, cf. ci-dessous. Le mois de Décembre et Janvier semblent les plus pluvieux, et en dehors de la période hivernale, le mois de Mai et Octobre ont également des moyennes supérieures à 80 mm/mois.

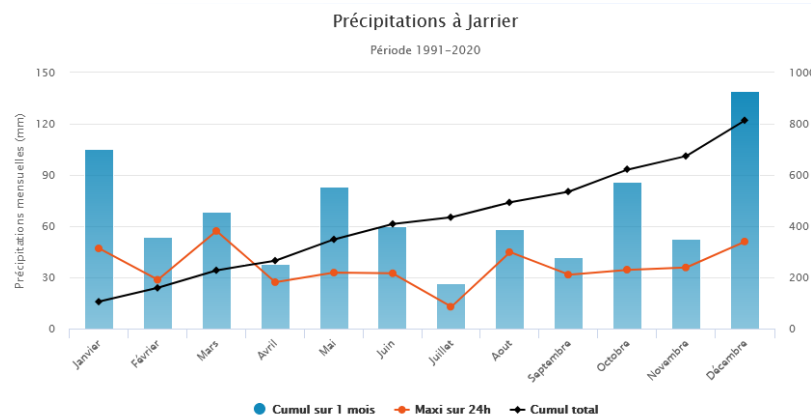


Figure 5 : Précipitations moyennes par mois à Jarrier ces 6 dernières années (INFOCLIMAT)

4.3.1.2. Contexte géologique

(Sources : InfoTerre BRGM, Fiche géologique Saint-Jean-de-Maurienne n°774)

D'après la carte géologique 1/50 000ème de Saint-Jean-de-Maurienne, la zone d'étude se trouve sur des terrains de formations glaciaires G-e : Glaciaire et flysch mêlés de la Rochette-Fontcouverte (ancien glissement dont le terrain d'origine a disparu).

Cet ancien glissement recensé par le BRGM, se situe aujourd'hui sous la zone couverte par la sinuosité de la route départementale. La présence de nombreuses sources indique que le terrain favorise l'infiltration en surface mais rencontre une couche moins perméable en profondeur. La formation glaciaire wurmienne non différenciée, typique des zones alpines transformées par le passage des glaciers, est plutôt un signe de bonne perméabilité, composée de matériaux grossiers avec une matrice fine. Les sources et captages d'eau potable (de la Bettaz) traduisent bien l'hétérogénéité du sol qui est composé de sable, cailloux et blocs provenant de la dynamique glaciaire passée.

« Les pentes de la Rochette-Fontcouverte, en rive gauche de l'Arvan sont recouvertes de glaciaire où le flysch nummulitique prédomine largement et où subsistent des paquets de grès et de calcschistes ; au-dessus du village de la Rochette, un très gros bloc, véritable klippe, repose sur ce glaciaire. Or dans toute la région, au Sud de l'Arc, le Nummulitique est très mal représenté ; on est amené à imaginer le glissement et le démantèlement à une époque glaciaire d'une falaise de flysch au-dessus de l'Aalénien. »

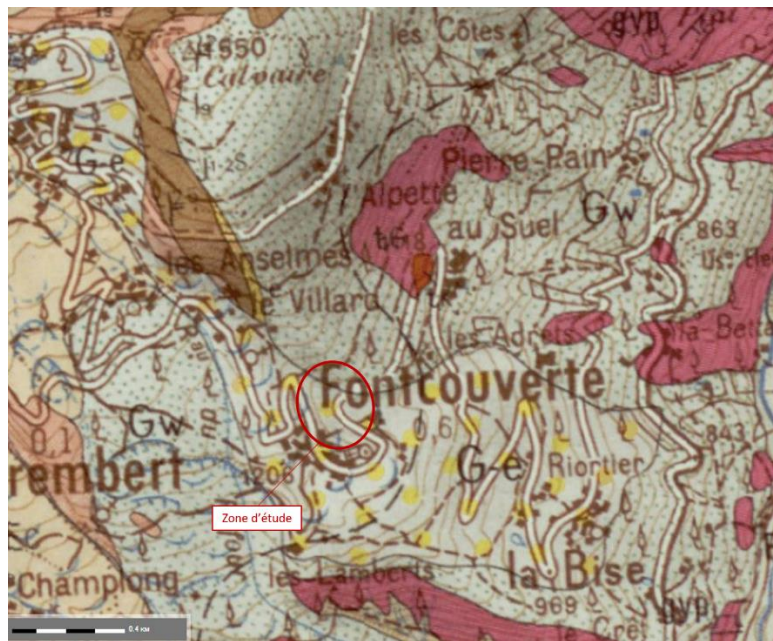


Figure 6 - Carte géologique au niveau de la zone d'étude (Feuille Saint-Jean-de-Maurienne n°774)

4.3.1.3. Contexte hydrogéologique

(Sources : Site Infoterre BRGM et données de l'Agence de l'eau RMC)

→ Situation hydrogéologique

La zone d'étude s'inscrit au sein de la masse d'eau souterraine « Domaine plissé BV Isère et Arc » (FRDG406). Il s'agit d'un système d'aquifère de type intensément plissé recouvrant une superficie de plus de 5 000 km².

Les masses d'eau souterraine associées à cette classe correspondent aux domaines intensément plissés des zones de montagne récemment tectonisées (principalement les Alpes et les Pyrénées). Elles sont composées d'une alternance d'entités aquifères et imperméables de lithologie de taille et d'extension très variables. Elles sont caractérisées par des variations rapides de lithologie et d'épaisseur en liaison avec les accidents tectoniques propres à ces zones montagneuses.

La masse d'eau correspond aux bassins versants de l'Arc et de l'Isère. Elle se trouve majoritairement sur le département de la Savoie, et couvre plusieurs massifs des Alpes externes et internes.

Les réserves en eau de l'aquifère sont exclusivement renouvelées par les précipitations sur l'impluvium (précipitation efficace annuelle de 1 200 mm et important stockage de neige et glace).

Les bassins versants sont peu développés car limités par la topographie et les variations lithologiques.

La nappe alluviale est majoritairement libre ; par conséquent, son aire d'alimentation correspond quasiment à sa superficie. La masse d'eau est drainée par l'Isère et l'Arc et leurs affluents (Arly, Doron...).

La masse d'eau joue un rôle important pour l'alimentation et la préservation des nombreuses Zones Humides du secteur, à travers le maintien des débits d'étiage suffisants des cours d'eau.

Les aménagements et structures liées au tourisme (stations d'épuration à charges variables, salage important des voies de communication...) peut participer à la dégradation du milieu naturel et des ressources en eau notamment.

→ Qualité des masses d'eau souterraines

Aucune donnée de qualité des eaux souterraines de cette masse d'eau souterraine dans la zone d'étude ou à proximité n'est disponible sur le Portail d'Accès aux Données sur les Eaux Souterraines (ADES).

Aucune station de suivi de la masse d'eau souterraine « Domaine plissé BV Isère et Arc » ne se trouve à proximité du site d'étude.

Des objectifs de qualité sont fixés par le SDAGE par masse d'eau. Sont rappelés ci-après les échéances d'atteinte de ces objectifs pour la masse d'eau FRDG406 rencontrée dans la zone d'étude.

	Etat quantitatif		Etat chimique	
	Objectif d'état	Echéance	Objectif d'état	Echéance
FRDG406 - Domaine plissé BV Isère et Arc	Bon état	2015	Bon état	2015

Selon le SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027, la masse d'eau a atteint en 2015 un bon état quantitatif et chimique.

4.3.1.4. Contexte hydrographique

(Source : Données de l'Agence de l'eau RMC)

→ Réseau hydrographique

Le secteur étudié s'inscrit dans le bassin versant de l'Arvan, un affluent de l'Arc. Plusieurs ruisseaux drainent les versants de l'Arvan (dont le ruisseau du Merderel et le ruisseau du Rafour).

Aucun cours d'eau permanent ne franchit la RD78 au droit de Fontcouverte-la-Toussuire.



Figure 7 - Réseau hydrographique (BDTOPAGE, IGN)

4.3.1.5. Risques naturels

(Sources : Géorisques ;

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles – commune de Fontcouverte la Toussuire – Plan de zonage – mars 2002)

La commune de Fontcouverte-la-Toussuire est couverte par un Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles depuis le 22 juillet 2002.

La commune est soumise à des risques de :

- Risque inondation ;
- Avalanches ;
- Risque sismique (modéré) ;
- Mouvements de terrain ;
- Retrait et gonflement des argiles (modéré).

4.3.2. Milieu biologique

4.3.2.1. Milieu aquatique

Pour rappel, aucun cours d'eau n'est présent au droit de la zone d'étude.

4.3.2.2. Zonages environnementaux

(Sources : DREAL AuRA, INPN, Inventaire départemental des zones humides)

→ Zonages environnementaux réglementaires

- **Les zones de protections réglementaires liées au Réseau Natura 2000**

Les Zones Natura 2000 sont des sites retenus par le préfet de département ou en proposition, dans le cadre des Directives européennes dites « Habitat » (ZSC) et « Oiseaux » (ZPS).

La zone de projet n'est pas localisée dans un site Natura 2000.

Le site Natura 2000 le plus proche se situe à plus de 5km du projet ; il s'agit des ZSC et ZPS « Perron des Encombres ».

- **Réserves Naturelles Nationales ou Régionales (RNN ou RNR)**

Le projet n'est pas concerné par une Réserve Naturelle.

La Réserve Naturelle Nationale la plus proche se situe à plus de 25 km du projet, il s'agit de la réserve du plan de Tuéda dans le massif de la Vanoise.

- **Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope (APPB)**

Le projet n'est pas concerné par un APPB.

L'APPB le plus proche se situe à 12 km du projet, il s'agit du Marais du col de la Valette.

- **Parc National**

La zone d'étude se trouve à plus de 11km du Parc National des Ecrins.

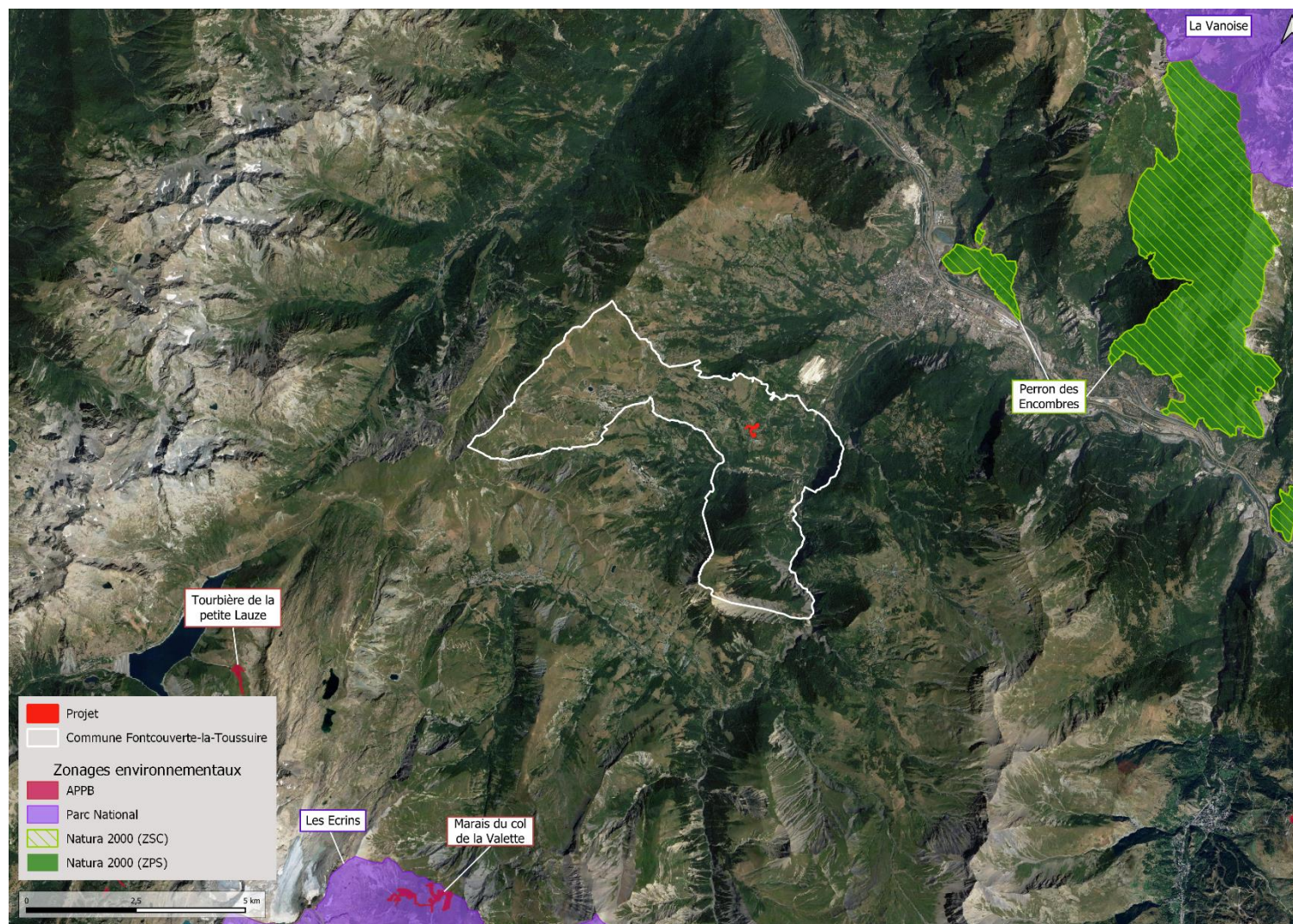


Figure 8 - Localisation des zonages réglementaires à proximité de la zone d'étude

→ **Mesures compensatoires des atteintes à la biodiversité**

Le projet se trouve à plus de 1,5 km d'un périmètre dédié à une mesure compensatoire prescrite dans le cadre de l'extension d'une carrière de gypse et d'anhydrite sur les communes de Saint Jean de Maurienne et Saint Pancrace.

Il s'agit de la mesure n° 740 « Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes », prescrite le 6 février 2012.

→ **Zonages environnementaux non réglementaires et portés à connaissance**

La zone d'étude se situe également :

- A 1,4 km de la ZNIEFF de type I « Tourbières et prairies de la Toussuire » (820031976) ;
- A 1,5 km de la ZNIEFF de type II « Massif des grandes Rousses » (820000393) ;
- A 2,5 km de la ZNIEFF de type I « Vallon de Comborsière » (820031974) ;
- A 2,7 km de la ZNIEFF de type I « Marais du Cruet » (820031463).;

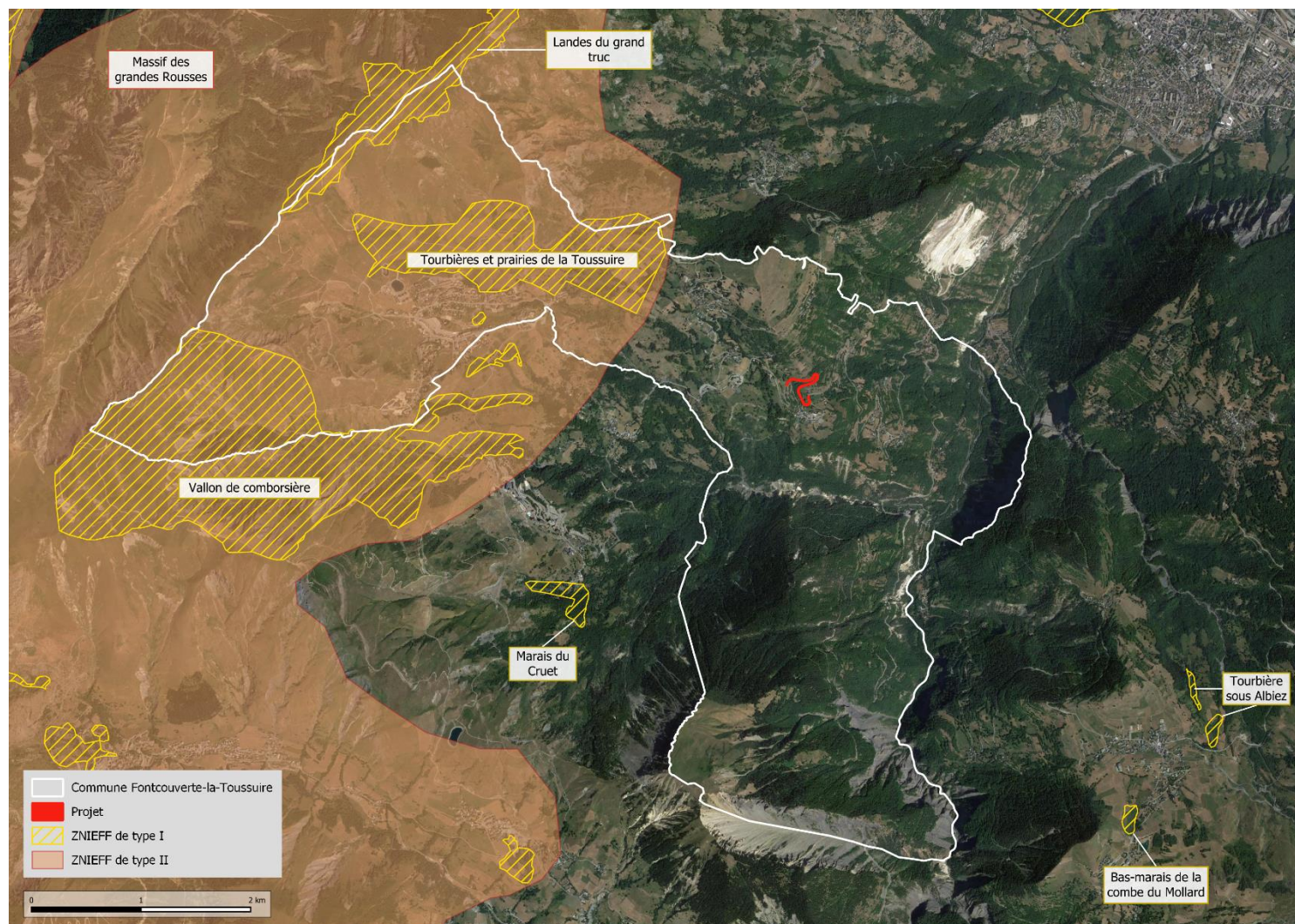


Figure 9 - ZNIEFF à proximité de la zone d'étude

4.3.2.3. Zones humides

L'inventaire départemental des zones humides de la Savoie n'identifie aucune zone humide sur le secteur d'étude.

Lors de l'étude d'impact réalisée en 2014, les observations de terrain ont toutefois mis en évidence la présence d'une potentielle zone humide à l'entrée de Fontcouverte-la-Toussuire le long de la RD78. Cette zone humide, située en contrebas de la RD78 au niveau du raccordement du projet, est classée en zone Nh au PLU de Fontcouverte-la-Toussuire.

Cette zone de quelques dizaines de mètres carrés présente une végétation caractéristique des zones humides (Saules blancs...). Son origine semble liée à un point bas topographique qui collecte les eaux de ruissellement de la voirie et des prairies avoisinantes. Sa surface reste cependant très limitée.

Des investigations complémentaires pourraient être nécessaires afin de délimiter et d'évaluer l'état et les fonctionnalités de cette potentielle zone humide.

4.3.2.4. Enjeux écologiques

(Source : Déviation de la RD78 à Fontcouverte-la-Toussuire, Etude d'impact, INGEROP, octobre 2014)

Aucun inventaire récent n'a été réalisé. Cependant, les inventaires réalisés en 2013 permettent de donner une description des milieux rencontrés sur la zone d'étude.

Les éléments présentés ci-dessous sont issus de l'étude d'impact réalisée en 2014.

- **Habitats naturels**

→ 38.3 Prairies à fourrage de montagne

Il s'agit de l'habitat le plus représenté de la zone d'étude. Il se présente sous la forme de prairies permanentes, fauchées ou pâturées. Ces prairies se composent de nombreuses espèces fourragères.

Cet habitat est équivalent à l'habitat 6520 « Prairie de fauche de montagne » décrit dans les cahiers d'habitats. Il n'est pas classé comme habitat d'intérêt communautaire mais représente tout de même un intérêt écologique relativement élevé du point de vue de la biodiversité, du paysage et de l'activité agricole.

→ 84.3 Petits bois

Cet habitat forme une mosaïque avec les prairies présentes sur la zone d'étude. Il se compose essentiellement de frêne, de merisier et d'érable sycomore en taillis entretenus. Du point de vue écologique, il s'agit d'un habitat intéressant pour les passereaux présents sur la zone d'étude.

→ 41.3 Frênaies

On rencontre sur la zone d'étude des boisements plus denses et moins entretenus que ceux décrits précédemment. Ces habitats, situés sur des terrains non exploitables du point de vue agricole (forte pente...), présentent une strate arborescente développée, essentiellement composée de feuillus (frêne, érable sycomore, merisier, cerisier en grappe...). On y retrouve également une strate arbustive.

→ 53.218 Cariçaies à *Carex pseudocyperus*

Une cariçaie est présente au niveau d'une prairie située le long de la RD78 à l'entrée du village de Fontcouverte-la-Toussuire. Cette cariçaie s'est développée au niveau d'une dépression

topographique qui récupère les différents écoulements superficiels de la zone d'étude (ruissellement...).

Le milieu montre des indices d'eutrophisation liés au pâturage avec l'apparition d'espèces nitrophiles (rumex, ortie dioïque...). Ce type d'habitat est classé comme caractéristique des zones humides par l'arrêté du 24 juin 2008. Sa faible superficie et son état d'eutrophisation limitent cependant l'enjeu écologique sur ce milieu.

→ 87.1 Terrains en friche

Certaines prairies agricoles présentes sur la zone d'étude montrent des signes de renfermement du milieu lié à une diminution de l'entretien et de l'exploitation. Ceci se traduit par l'apparition d'une strate arbustive pionnière difficilement consommable par le bétail et formant peu à peu des massifs denses. A terme ces milieux évolueront vers des frênaies avec une strate arbustive dense.

Du point de vue spécifique, on retrouve ici les espèces déjà décrites dans la Prairie à fourrage de montagne (38.3).

→ 86.2 Village

Cet habitat désigne les zones d'habitation du village de Fontcouverte. Malgré son caractère anthropisé, ce type de village et son architecture (maisons anciennes) peuvent accueillir certaines espèces spécifiques comme les hirondelles de fenêtre qui apprécient souvent ce type de bâtiment pour leur nidification.

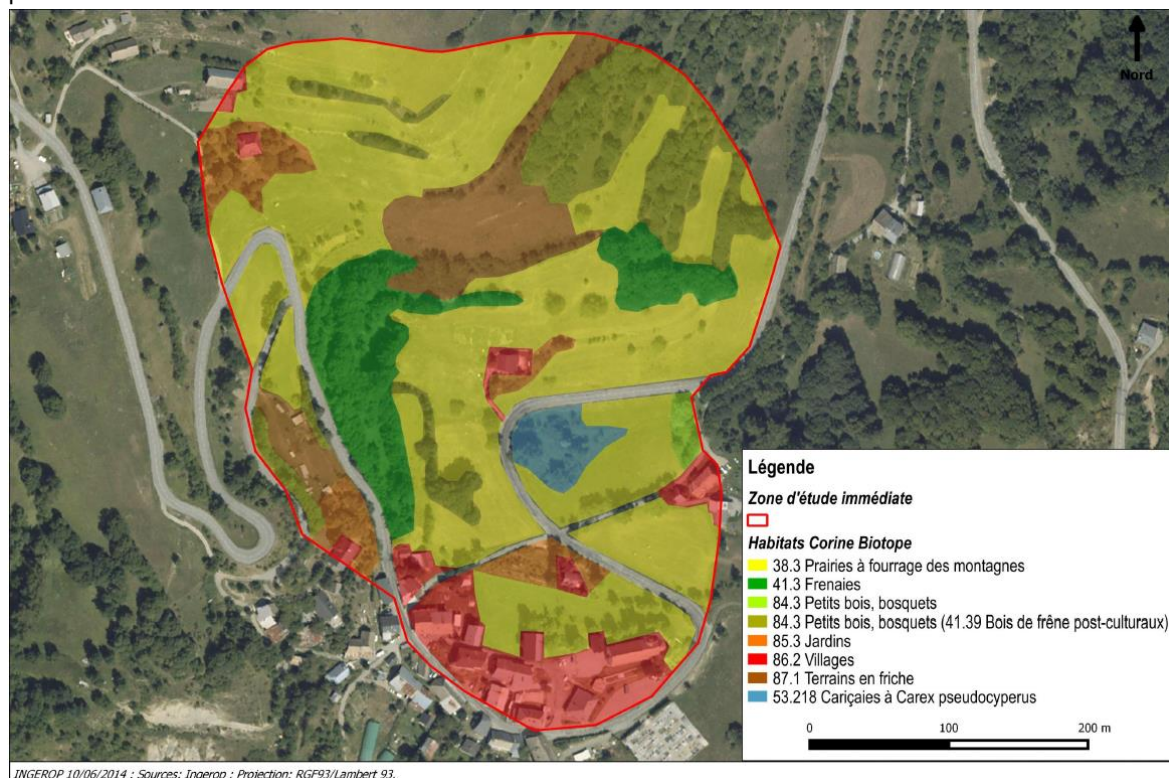


Figure 10 - Habitats naturels présents sur la zone d'étude (INGROPE, 2014)

• Flore

Les différentes espèces végétales rencontrées sur la zone d'étude sont pour la plupart communes et ne représentent pas d'enjeu de conservation.

Aucune espèce rencontrée ne fait l'objet d'une protection au niveau départemental, régional, national ou communautaire. Les strates arborescente et arbustive sont essentiellement composées de feuillus

avec une diversité importante (frêne, érable, merisier, cerisier en grappes...). La strate herbacée est essentiellement composée de plantes caractéristiques des pâturages de montagne (trisète, fétuque, cerfeuil, fenouil des alpes...).

- **Faune**

- Amphibiens

Les interventions de terrain de 2013 n'ont pas permis d'identifier la présence d'amphibiens sur la zone d'étude.

- Reptiles

Les interventions de terrain n'ont pas permis d'identifier la présence de reptiles sur la zone d'étude.

- Mammifères (hors chiroptères)

Les interventions de terrain n'ont pas permis d'identifier la présence de mammifères sur la zone d'étude. Les clôtures électrifiées pour le parcage des moutons présentes sur les prairies semblent être un facteur défavorable à la circulation de la faune sur la zone d'étude.

- Oiseaux

L'avifaune observée sur la zone d'étude est commune et se compose essentiellement de passereaux localisés au niveau des boisements qui représentent une zone d'alimentation (merisier, frêne, érable...). Lors des interventions de terrain de 2013, le passage d'un milan noir (*Milvus migrans*) a été observé sur la zone d'étude. Les habitats présents sur la zone d'étude ne sont cependant pas adaptés à la nidification de ce rapace. Le milan préfère en général les zones de faible altitude (en dessous de 1 200 m) proches de cours d'eau ou d'étendues d'eau.

- Arthropodes

Les observations de terrain ont permis d'identifier 12 espèces de rhopalocères présentes sur la zone d'étude. Aucune de ces espèces ne présente d'enjeu de protection ou de conservation à l'échelle départementale, régionale ou nationale. On notera également la présence de l'Epeire des bois sur les prairies de fauche, une araignée commune à ce type d'habitat.

Aucun odonate n'a été observé sur la zone d'étude. L'absence de point d'eau ou de cours d'eau proche ne semble pas favorable à ces insectes.

4.3.2.5. Corridors écologiques

(Source : DREAL AuRA)

Afin d'enrayer l'érosion de la biodiversité par fragmentation des espaces naturels et des continuités écologiques, la loi « Grenelle de l'Environnement » a créé la notion de Trame Verte et Bleue. Cette notion est déclinée dans chaque région par le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), adopté en ex région Rhône-Alpes le 16 juillet par l'arrêté préfectoral n°2014197-0002.

Ainsi, l'aire d'étude n'est considérée **ni comme un réservoir de biodiversité terrestre, ni comme un corridor écologique. Ainsi, l'atlas cartographique du SRCE met en évidence l'absence de zone d'enjeux pour la Trame verte et bleue au niveau de la zone étudiée.**

Ces éléments sont présentés dans la carte ci-dessous.



4.3.3.1. Activité agricole

L'agriculture sur la commune de Fontcouverte-la-Toussuire est essentiellement tournée vers l'élevage.

L'ensemble de la commune de Fontcouverte-la-Toussuire fait partie de la zone AOC-AOP « Beaufort ».

4.3.3.2. Eau potable : captages AEP

L'itinéraire de la RD78 à Fontcouverte-la-Toussuire est directement concerné par le périmètre de protection éloigné du captage d'eau potable de la Bettaz,, situé en pied de versant entre la RD110 et la RD926. Ce périmètre est toutefois situé à distance de la zone d'étude.

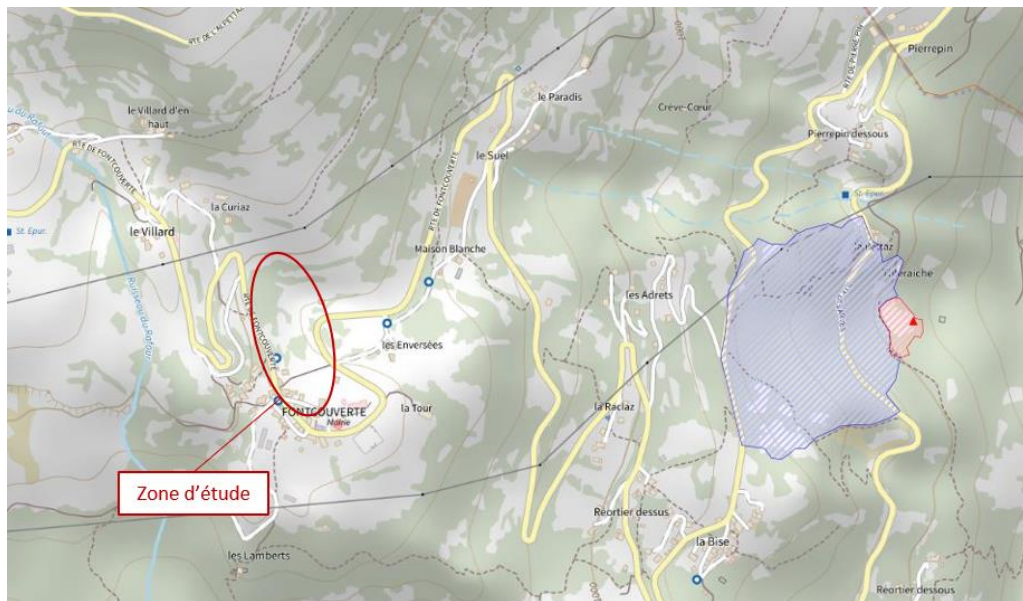


Figure 12 - Localisation des captages d'eau sur la commune de Fontcouverte-la-Toussuire (Atlas santé - Cart'Eaux)

4.3.3.3. Occupation des sols

(Source : Corine Land Cover 2019)

La zone d'étude est caractérisée par l'occupation du sol suivante :

- Des zones agricoles,
- Des forêts de feuillus et de conifères ;
- Des landes et pelouses.



Figure 13 - Occupation du sol au niveau de la zone d'étude (CLC, 2019)

4.3.3.4. Patrimoine bâti

(Source : Atlas des patrimoine)

La commune de Fontcouverte-la-Toussuire enregistre de nombreux éléments du patrimoine culturel et historique.

La carte ci-après localise les différents éléments du patrimoine bâti par rapports à la zone d'étude.

Le projet ne se situe pas au sein d'un site inscrit ou classé pour le paysage.

Cependant, le projet interfère avec les périmètres suivants :

- Périmètre de protection des abords du monument historique de la Chapelle de Notre Dame de la Salette (monument classé, le 2 octobre 1992) ;
- Périmètre de protection des abords du monument historique de l'église de Fontcouverte (monument inscrit, le 17 juillet 1990) ;
- Périmètre de protection des abords du monument historique de la Chapelle de Notre Dame de Visitation (monument inscrit, le 17 juillet 1990).

La zone d'étude n'est pas concernée par une zone de présomption archéologique.



Figure 14 - Zonages patrimoniaux à proximité de la zone d'étude (Source : Atlas des patrimoines)

4.3.3.5. Sites et sols pollués

(Source : Site BASIAS)

Le linéaire d'étude n'est concerné par aucun site pollué.

4.3.3.6. Trafic routier et circulations

(Source : Bilan des trafics routiers 2022 et accès stations 2022/2023, Département de la Savoie)

D'une manière générale, le réseau viaire de la vallée de la Maurienne, à hauteur de Saint-Jean-de-Maurienne, est composé des éléments suivants :

- Un axe autoroutier principal représenté par l'A43 qui relie Lyon à Modane.
- Un réseau routier secondaire composé des RD906, qui traverse Saint-Jean-de-Maurienne, et RD926 qui relie Saint-Jean-de-Maurienne à la vallée de l'Oisans en passant par le col de la Croix de Fer.
- Un réseau local, composé de la RD78, qui permet d'accéder aux différents hameaux des communes de Fontcouverte-la-Toussuire et Villarembert, ainsi qu'aux stations situées sur ces communes. Ce réseau ne permet cependant aucune liaison avec d'autre axe routier autre que la RD926, ce qui limite son utilisation aux riverains, et à la clientèle des stations de ski.

Seule la RD78 traverse la zone d'étude immédiate.

Selon les comptages routiers de 2022 effectués par le Département de la Savoie, le Trafic Moyen Journalier Annuel (TMJA) en 2022 sur la RD78 dans les deux sens confondus est évalué au « droit du projet » à :

- 1802 véhicules avec 29 poids lourds et des pics à 7 474 véhicules lors du mois de février.

4.4. Synthèse des enjeux et mesures ERCA pouvant être appliquées

4.4.1. Synthèse des enjeux

La zone de projet :

- Est située hors zonages réglementaires (Natura 2000, APPB, ZNIEFF, Réserve Naturelle...);
- Est située en majorité en milieu agricole (parcelle agricole destinée au pâturage);
- Traverse quelques boisements jeunes sur la partie aval;
- Ne traverse aucun cours d'eau;
- Est concernée par des risques naturels de mouvements de terrain.

L'ensemble des impacts pouvant être générés par le projet sont synthétisés ci-dessous :

Tableau 1 - Synthèse des effets du projet

MILIEUX	PARAMETRES	PRINCIPAUX EFFETS (IMPACTS BRUTS)	EVALUATION DES ENJEUX AU DROIT DE LA ZONE D'ETUDE
PHYSIQUE	Géologique & hydrogéologique	Risque de pollution des sols et des eaux souterraines : Sources potentielles de pollution provenant du chantier (huile, gasoil, hydrocarbures liés à l'entretien des véhicules) et du trafic routier.	MODERE
BIOLOGIQUE	Milieu aquatique – Qualité des eaux	Risque de pollution des eaux superficielles par la présence d'engins de chantier (Risque de rejet de matières en suspension d'origine minérale) et du trafic routier.	MODERE
	Espaces naturels remarquables	Pas d'effet significatif sur les sites Natura 2000 et ZNIEFF proches	FAIBLE
	Zones humides	Assèchement ou modification de l'alimentation de la zone humide potentielle	ASSEZ FORT
	Habitats naturels	Destruction des zones de pâturages. Perte négligeable d'habitats. Les zones terrassées seront remises en état.	ASSEZ FORT
	Flore	En phase chantier, destruction de la végétation sur la zone travaux, à proximité immédiate des terrassements.	MODERE
	Faune	En phase chantier, risque de destruction de nichées et d'adultes, risque de dérangement et perte d'habitat.	ASSEZ FORT

MILIEUX	PARAMETRES	PRINCIPAUX EFFETS (IMPACTS BRUTS)	EVALUATION DES ENJEUX AU DROIT DE LA ZONE D'ETUDE
HUMAIN	Captage AEP	Risque d'atteinte à la qualité de l'eau mais captages éloignés du site de projet	FAIBLE
	Usages du site, santé	Nuisances liées à la qualité de l'air (envol de poussière lors des terrassements, de la circulation des camions...) et au bruit dues à la phase chantier et au trafic (essentiellement en période de haute saison).	MODERE

4.4.2. Mesures « ERA » pouvant être appliquées

Plusieurs mesures d'Evitement, Réduction et Accompagnement pourront être mises en place pour limiter les impacts du projet et permettre un bilan d'incidences résiduelles faible :

Tableau 2 - Synthèse des mesures « ERCA » pouvant être appliquées

Paramètres	Mesures
Mesures d'évitement	
Géologie et Hydrogéologie	ME1 - Engins de chantiers aux normes et entretenus– Stockage sur une aire étanche et kit antipollution disponible dans les engins
Milieux aquatiques – Qualité des eaux	ME2 - Travaux réalisés isolément des écoulements
Milieux naturels, faune et flore	ME3 - Préservation des éléments boisés
Zone humide Milieux naturels, faune et flore Usages du site	ME4 - Maîtrise de l'emprise du chantier
Risques naturels	ME5 - Mise en place d'une signalétique et d'une zone délimitée en période chantier
Mesure de réduction	
Milieux naturels, faune et flore	MR1 - Adaptation du calendrier des travaux aux cycles de vie des espèces
	MR2 - Remise en état du site
	MR3 – Limiter la propagation d'éventuelles espèces invasives (Impacts fort du fait des mouvements de matériaux)
Zone humide	MR4 - Rétablir les continuités hydrauliques par des drains

Mesure d'accompagnement (préalables au dépôt des dossiers réglementaires)	
Zone humide	MA1 – Délimitation de la zone humide potentielle et évaluation de son état et de ses fonctionnalités
Milieus naturels, faune et flore	MA2 – Mise à jour des inventaires naturalistes

5. ANNEXE 7 – PIÈCES GRAPHIQUES

CREATION DE LA ROUTE TRAVERSANT
LE CHEF-LIEU

[\refcartouche.jpg](#)

15AF01129

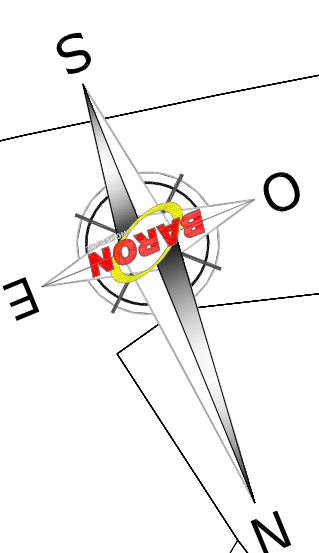
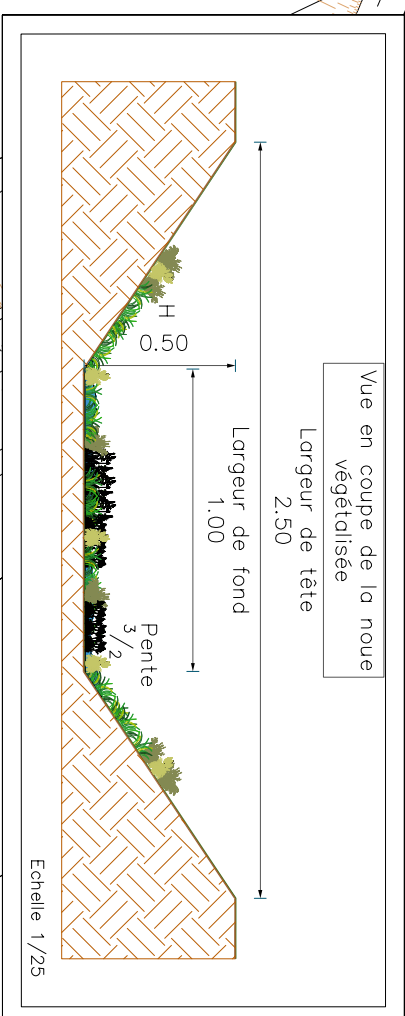
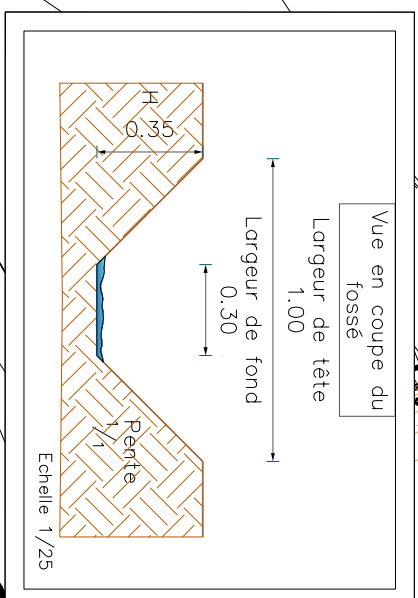
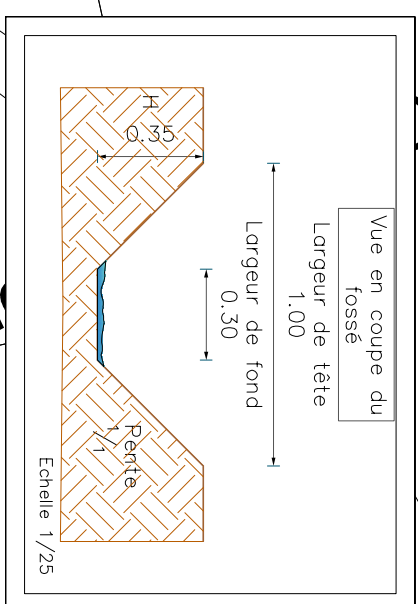
PIECE n°	ECHELLE
8	1/500

MAITRISE D'OEUVRE

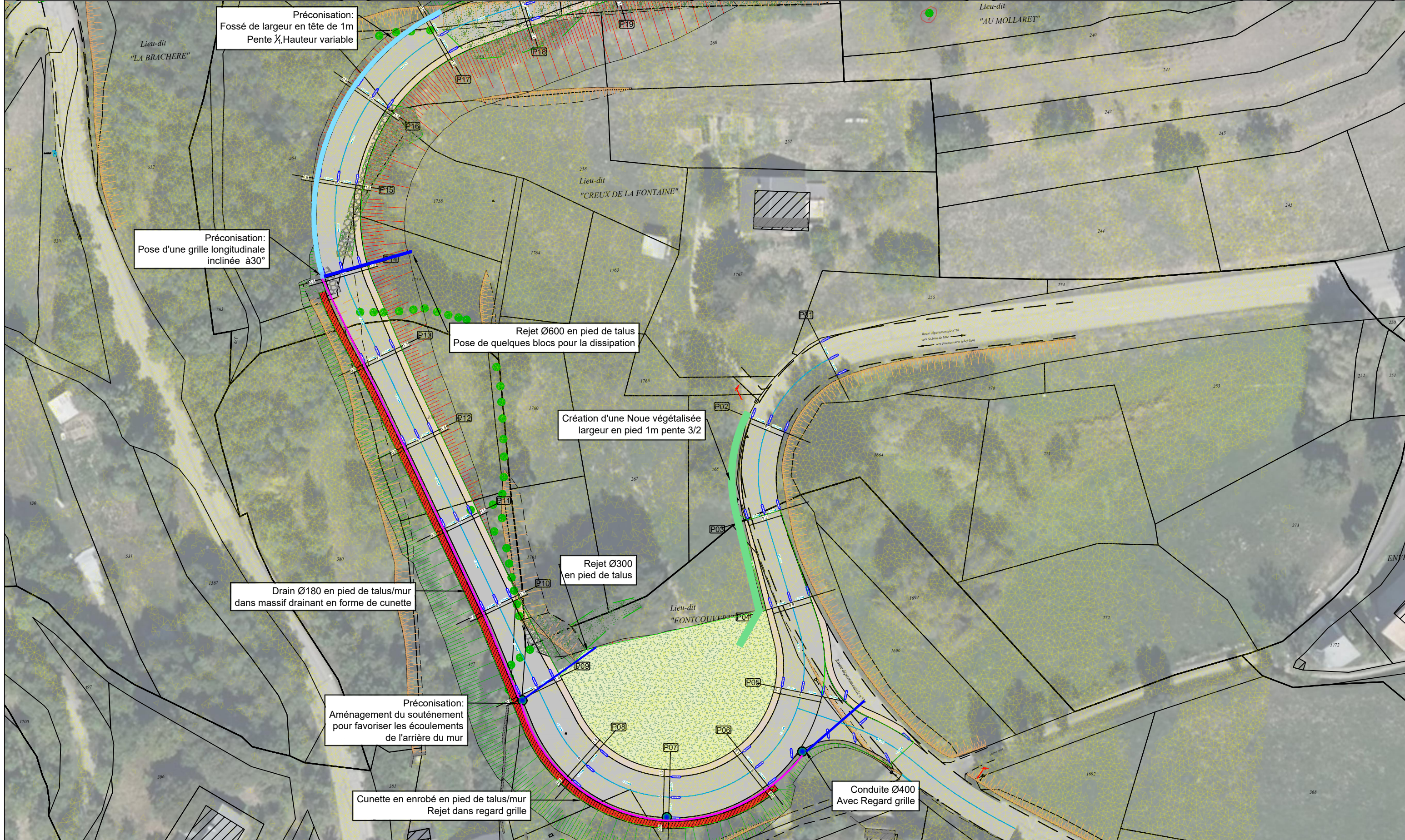
Soviet Hexapole - ACTIPOLE n.4

Tel : +33 (0)4 79 35 85 21
Mail : contact@baron-groupe.fr
Site Internet : www.baron-ingénierie.fr

INDICE	DATE	ETABLI par/Établie par	NATURE DE LA MODIFICATION
A	21/12/2023	M.C	DOCUMENT INITIAL



- Conduite d'eaux pluviales à réaliser
 - Fossé
 - Nouvelle végétalisation
 - Grille de collecte
 - Entretien et dissipation



[illegible]